

## Compte-rendu de la réunion du 20 octobre 2020

### Organisation de la Commission Ruralité et Environnement – Commune de La Belliole

Présents :

- Mme Linda BARRET
- Mme Andréa COLLARD
- Mme Nicole CHEVILLARD LECONTE
- Mme Patricia PETIT
- M. Sébastien LECONTE
- M. Daniel DESMARTINS
- M. Christian LANCKRIET
- M. Benjamin NAUDIN
- M. Jean-Claude HAIE
- M. Loïc BARRET

Absent excusé :

- M. Philippe COLLARD
- M. Patrick LECLERCQ

Démarrage de la réunion à 20h00

M. Loïc BARRET remercie l'ensemble des personnes présentes. Avant de statuer sur le projet de mise en place d'une nouvelle commission, il explique qu'une commission communale peut-être constituée de personnes appartenant ou non au Conseil Municipal du village.

Afin de mieux cibler les attentes de chacun quant à la création d'une commission liée à la ruralité et l'environnement, M. BARRET propose de faire un tour de table afin que chacun puisse se présenter :

- Activités professionnelles
- Activités pratiquées
- Vision des choses
- Attentes
- Apports/compétences

Il en ressort les particularités suivantes :

- ➔ Une commission diversifiée composé d'agriculteurs, chasseurs, cavaliers, marcheurs, sportifs.
- ➔ Des activités « loisirs » et professionnelles pratiquées dans l'environnement exclusif de notre village.
- ➔ Un constat unanime sur le manque de respect de notre environnement (déchets sauvages par exemple) et sur son entretien en général (chemins, fossés, cours d'eau, sous-bois...)
- ➔ Un manque de connaissances sur les activités et contraintes de chacun amenant certainement à des fausses idées ou intentions.

- ➔ Une motivation étonnante à vouloir protéger son environnement, à vouloir redorer notre statut de monde rural, à faire découvrir le pourquoi du comment de nos activités en communiquant mieux et en transmettant.
- ➔ Un besoin de comprendre les obligations, les lois qui entourent le monde rural et plus particulièrement le monde agricole.

L'ensemble des 10 personnes présentes a confirmé son intérêt à la création de cette commission.

Le nom retenu est : **Commission Ruralité et Environnement**. M. Benjamin NAUDIN a été nommé Vice-Président, M. BARRET étant de facto Président, en tant que Maire de la commune.

D'une façon générale, cette nouvelle équipe aura pour mission de :

- Procéder à des opérations de nettoyage de l'environnement communal
- Proposer des circuits de randonnée pour tous autour de La Belliole
- Entretenir, dans la mesure de nos possibilités, nos fossés, berges, sous-bois, chemins ruraux...
- Ecrire une charte de cohabitation des usagers de l'espace naturel de La Belliole (chasseurs, randonneurs, cavaliers, cyclotouristes...)
- Informer et « déchiffrer » les chartes environnementales liées à l'utilisation des produits phyto utilisées par les agriculteurs ou les particuliers
- Faire découvrir les métiers de l'agriculture : les formes de culture, les obligations, les bénéfices, le pourquoi des pratiques.

Les deux premières missions à réaliser ont été décidées comme suit :

- Opération ramassage des ordures
- Repérage des *sentiers et cours d'eau* à entretenir en urgence

Le Vice-Président ou le Président aura pour mission de convoquer les membres, communiquer auprès du public et fixer les missions à venir au fur et à mesure de leurs réalisations. Il est précisé que l'âme même de cette commission est de faire participer l'ensemble des habitants, de tout âge. Tous les supports à disposition devront être utilisés : PanneauPocket, site Internet, circulaire papier.

M. LECONTE demande à ce que l'ensemble des coordonnées mail et téléphone des membres de la commission soit transmis. Le Président le fera par mail.

Le Maire remercie chaleureusement cette nouvelle équipe et ne cache pas son enthousiasme :  
« Notre ruralité est une fierté que nous devons préserver, expliquer et transmettre ».

La séance est levée à 22h10.